

Le chabot

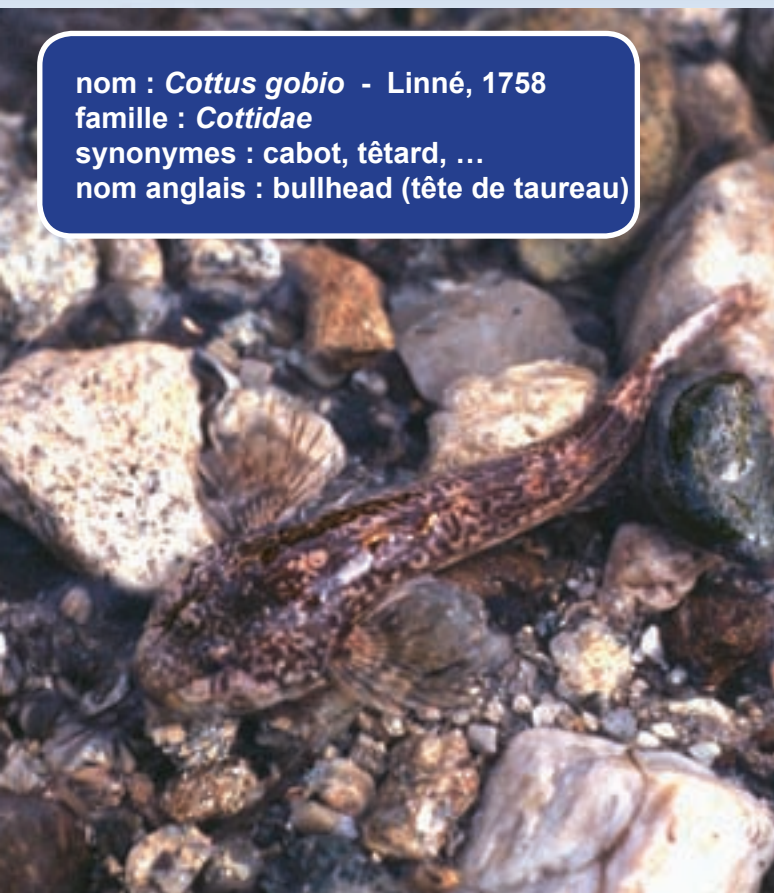
Parmi les poissons qui peuplent les cours d'eau de la Haute-Vienne, le chabot commun est sans doute l'un des plus discrets et des plus particuliers.

Particulier de par son anatomie : la forme générale du corps en «massue» est typique de sa famille, les Cottidés, dont les membres, qu'ils soient d'eau douce ou d'eau salée (chabots, cottes, chaboisseaux) sont des poissons corpulents, à grosse tête et aux yeux proéminents.

Discret car il ne se prend pas à la ligne, et sa coloration, par effet de mimétisme, le rend invisible sur les fonds caillouteux qu'il affectionne.

Cette espèce patrimoniale sensible, bio-indicatrice, témoigne de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques dans lesquels on la trouve.

nom : *Cottus gobio* - Linné, 1758
famille : Cottidae
synonymes : cabot, têtard, ...
nom anglais : bullhead (tête de taureau)



▲ Posé sur le fond, prenant la couleur du substrat, il passe facilement inaperçu.

Parmi les poissons hauts-viennois, le chabot commun se singularise avant tout par sa silhouette : corps allongé et cylindrique, tête large et aplatie représentant le tiers de la longueur totale du corps, grande bouche entourée de lèvres épaisses, et deux petits yeux hauts placés.

La coloration du dos et des flancs est brune tachetée ou marbrée, avec souvent 3 ou 4 larges bandes transversales foncées ; le ventre est blanchâtre.

Les écailles sont minuscules et peu apparentes, la ligne latérale bien marquée.

Les nageoires pectorales sont très grandes et étalées en éventail ; la nageoire dorsale est double (comme chez la perche) : une petite à l'avant, suivie d'une seconde beaucoup plus développée.

Comme d'autres poissons qui vivent sur le fond, le chabot ne possède pas de vessie natatoire - cette poche plus ou moins remplie de gaz qui permet au gardon, au brochet, ... de se mouvoir à la profondeur souhaitée.

Mauvais nageur, il bouge peu et effectue alors de petits bonds rapides en expulsant violemment par les ouïes l'eau contenue dans sa bouche.

À l'âge adulte, dans nos ruisseaux, ce petit poisson mesure de 10 à 12 cm pour un poids d'une dizaine de grammes.

Le chabot affectionne les eaux fraîches, turbulentes, peu profondes et très bien oxygénées de la zone à truite. Il colonise de préférence les cours d'eau à fond caillouteux, avec un substrat grossier et ouvert offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles.

Territorial sédentaire, il a des mœurs plutôt nocturnes : discret le jour, se confondant parmi les racines et les pierres par homochromie (mimétisme de coloration), il devient actif très tôt le matin ou au crépuscule à la recherche de sa nourriture. Ce carnivore se poste alors à l'affût, aspirant les petites proies qui passent à sa portée : larves d'insectes, crustacés, mollusques, jusqu'aux petits alevins.

Sa reproduction a lieu en mars/avril : le mâle, plus sombre que la femelle à cette période, aménage un nid dans une cavité sous une pierre, à l'intérieur de laquelle il attire une femelle ; elle y pondra une grappe de 100 à 500 œufs de 2,5 mm, que le mâle surveillera et ventilera jusqu'à l'éclosion des alevins, soit pendant 20 à 25 jours.

L'espérance de vie est de 4 à 5 ans.



▲ *Cottus gobio*

Espèce commune dans toute l'Europe, jusqu'au fleuve Amour vers l'est (Sibérie), mais absente d'Irlande et d'Écosse, sa répartition en France, Corse exceptée, est également très vaste.

On le rencontre depuis les rivières proches du niveau de la mer jusqu'à des altitudes de 900 m dans le Massif Central (voire 1 200 m dans le Cantal) et 2 380 m dans les Alpes.

Sa distribution est néanmoins très discontinue, notamment dans le Midi où se différencient des populations locales pouvant atteindre le statut de sous-espèce ou d'espèce, comme par exemple le chabot du Lez, *Cottus petiti*.

Le chabot commun est cité à l'annexe II de la Directive «Habitats-Faune-Flore» européenne, en tant qu'espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations le sont souvent localement du fait des atteintes diverses qui peuvent dégrader son biotope : la modification des paramètres du milieu, notamment le ralentissement des vitesses de courant, l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcles), les apports de sédiments fins, le colmatage des fonds, l'eutrophisation, les vidanges de plans d'eau, ...

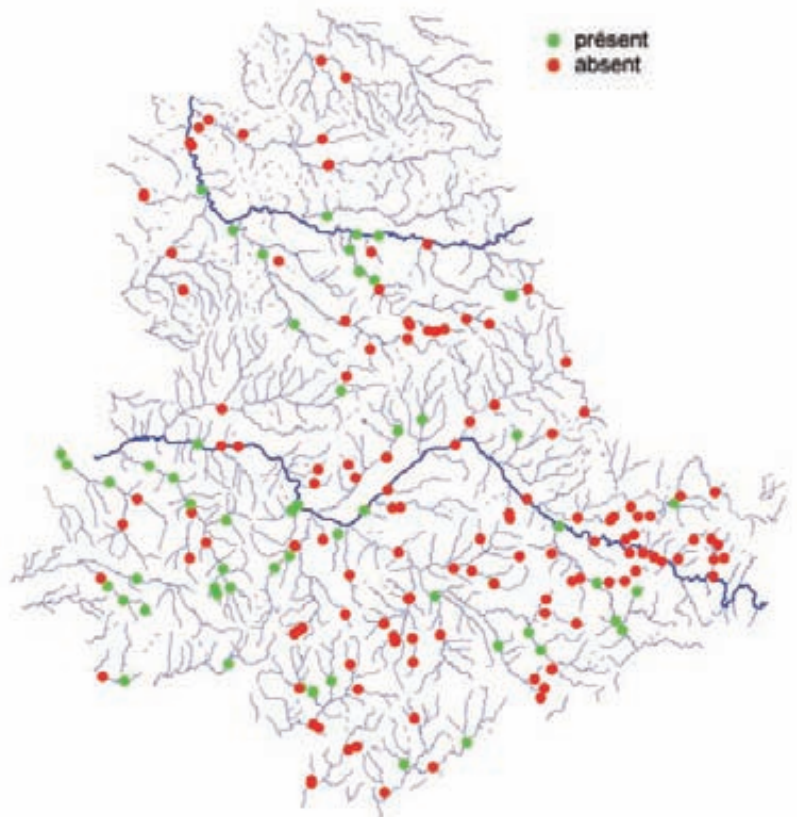
De même, la pollution de l'eau par divers polluants d'origine agricole (herbicides, pesticides, engrais, ...), industrielle ou urbaine entraîne des accumulations de résidus toxiques qui provoquent la baisse de fécondité, la stérilité ou la mort des individus.



▲ *Cottus gobio*



▲ *Cottus gobio*



Dans l'état actuel des connaissances de la fédération, cette carte représente les stations de pêche électrique sur lesquelles *Cottus gobio* est présent ou absent.